

DU CONSTAT D'ÉTAT AU MARQUAGE DES COLLECTIONS

OBLIGATIONS DE RÉCOLEMENT, PRÉCONISATIONS ET EXPÉRIENCES PARTAGÉES

La grande diversité des formes d'expression artistique contemporaine et la multitude des matériaux utilisés rendent les questions du constat d'état et du marquage complexes. Quelles sont les obligations et les recommandations liées à ces deux pratiques ? Comment construire des outils et des méthodes adaptés à chaque contexte ? Cette formation repose sur des études d'expériences et des échanges sous forme d'ateliers qui permettront d'aborder les problématiques relatives au constat d'état et au marquage.

CONTENU

1/ Le constat d'état

- Brainstorming : pourquoi faire un constat et quelles en sont les difficultés ?
- Les recommandations en terme de constat.
- Les différentes formes de constat.
- Les outils du constat : images, relevés, descriptions.
- Cas particulier : les constats en cas de sinistre ou de dommage.

2/ Le marquage

- Brainstorming : quels sont les difficultés du marquage et les effets à long terme ?
- Le marquage direct et indirect : définition et critères de choix.
- Les recommandations en terme de marquage direct (étude du C2RMF).
- Les techniques de marquage.
- Dans quel cas ne pas marquer un objet ?
- Exercices de marquage sur différents supports et avec différentes techniques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les contenus théoriques présentés dans ce stage seront renforcés par une pédagogie participative entre stagiaires et des études de cas sous forme d'ateliers. A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :

- > Connaître les principales formes de constat, identifier les principaux risques et paramètres du marquage.
- > Connaître les recommandations nationales pour le constat et pour le marquage, notamment dans le cadre du récolement.
- > Effectuer le marquage des collections (direct et indirect).

FORMATEURS

Sylvie Ramel - Consultante en conservation préventive. Conservatrice-restauratrice en matériaux modernes, matériaux plastiques, collections scientifiques, techniques et contemporaines.

Pascale Samuel - Conseillère pour les musées à la DRAC Midi-Pyrénées, diplômée en conservation préventive.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : **lundi 29 et mardi 30 juin 2015**

Durée : **2 jours, soit 14 heures de formation au total**

Frais de formation : **620 euros coût net**

Horaires : **10h-13h et 14h-18h**

Lieu : **Paris - République**

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux conservateurs, assistants de conservation, restaurateurs, régisseurs d'œuvres d'art, ainsi qu'à tout personnel scientifique et technique travaillant sur les collections d'art contemporain.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- > Conservation préventive
- > Conservation-restauration
- > Régie et gestion des collections

PRÉ-REQUIS

Professionnels d'un an d'expérience minimum dans la fonction.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- > Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références bibliographiques, outils de travail...).
- > Observation de cas pratiques et/ou mise(s) en situation.
- > Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille de présence par demi-journée. Une attestation de stage sera délivrée en fin de formation.

METHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.

CIPAC/FORMATION

32 rue Yves Toudic - 75010 Paris
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Organisme de formation

N°11 75 39734 75

TVA non applicable en vertu de l'article

261-4°-4°-a, 5ème alinéa du CGI

Siret 415 293 208 00054

APE 9412 Z